



COMPTE-RENDU DU CA CIL GERLAND-GUILLOTIERE

DU 19 novembre 2014.

Présents

BARRAUD Daniel, GUERIN Maxime, HAREL Anthony, HURTREL Jeanne-Marie, JOANNARD Gilles, JOUMARD Michèle, JOUMARD Raymond, PAGANO Isabelle, PERTOSA Marc, RECORBET Jacques, TRUCHET Jean-Paul.

Nouveaux arrivants

FERRET Monique, GUERIN Maxime

Invité

RECORBET Jacques (CIL jean-Macé Berthelot).

Excusés

FAU Odile, MAURY Florence, PONTILLE Georges, QUERRIEN Gilles, VALENTE Rose-Marie, VIALLE Michaël, VINCENT Arlette.

Absents

LEBESLOUR Caroline.

Gilles JOANNARD souhaite la bienvenue à Monique FERRET et Maxime GUERIN, qui nous rejoignent dans nos réunions mensuelles.

1 Approbation du compte rendu de notre réunion du CA du 15/10/2014

Aucune remarque n'est exprimée sur le compte rendu de la réunion, celui-ci est approuvé à l'unanimité, ainsi que sa mise en ligne sur le site CIL ;

2 Compte rendu de la réunion publique du 18 Novembre 2014

Gilles Joannard remercie Daniel Barraud, Raymond Joumard et les personnes présentes à cette réunion, pour leur participation positive.

Daniel Barraud espérait plus de personnes, compte tenu des actions menées pour faire connaître cette rencontre.

Il confirme que cette réunion était bien rythmée et que les participants présents ont été très

Comité d'intérêt local Gerland Guillotière

siège social : Maison Ravier 7 rue Ravier 69007 Lyon

contact@cil-gerland-quillotiere.fr -Association loi 1901 N° W0691058110

www.cil-gerland-quillotiere.fr

satisfaits.

Daniel Barraud pense qu'il fallait peut être distribuer plus d'affiches.

Après les remarques de Daniel Barraud, Raymond Joumard nous fait lecture de l'article qui sera inséré dans la gazette du 7^{ème} arrondissement (CIL LYON 7).en voici un extrait ci-dessous :

« Le CIL Gerland Guillotière a organisé une réunion de concertation ouverte au public, en utilisant la méthode Métaplan. Cette réunion a réuni 30 personnes.

Les souhaits exprimés sont :

- ⇒ La tranquillité publique,
- ⇒ L'amélioration de la propreté et du savoir vivre,
- ⇒ La révision du plan de circulation des voitures,
- ⇒ La densification de la desserte par les transports collectifs,
- ⇒ L'adaptation des commerces aux besoins des résidents,
- ⇒ L'élargissement des espaces verts publics. »

Gilles Joannard tient à rappeler qu'il a beaucoup apprécié l'exposé de Daniel et avec Jacques Recorbet, il souhaite que celui-ci refasse le même en février 2015, pour les membres des CIL Gerland Guillotière et Jean Macé.

3 Préparation du Conseil d'Arrondissement en présence du CICA du 9 Décembre 2014

Gilles Joannard demande à Michèle Joumard de nous présenter le compte rendu de la réunion CICA du 6 novembre 2014.

Celle-ci rappelle

1 le thème choisi par le CICA est : Voierie, déplacements, stationnements.

2 Les quatre questions en rapport avec le thème :

Droit et commodité du piéton et respect de la loi,

Embouteillages et plans de feux,

Stationnement et parc relais,

Voies cyclables.

3 Le thème choisi pour le CICA du mois de Mars 2015 est : La tranquillité publique.

Gilles Joannard propose au membre du CA de publier le compte rendu du CICA sur notre site.

Le CA dit oui à l'unanimité.

Jeannette Hurtrel rappelle que 25 associations se sont inscrites pour participer au CICA et seulement 5 étaient présentes à la réunion du 6 novembre 2014.

Marc Pertosa nous fait part de son interrogation sur la question qui concerne la mobilité. Il trouve celle-ci trop longue.

Michèle Joumard intervient pour exprimer son interrogation sur les questions posées Elle demande de préciser si nous devons poser une question après avoir nommé le ou les problèmes et la ou les causes du problème sans proposer de solutions ou au contraire poser le problème sans poser de questions mais proposer des idées de solutions au problème.

Jacques Recorbet propose que nous demandions à Monsieur Loïc Graber de faire le bilan après deux CICA, et que nous soyons au plus près de la loi sur le CICA.

Jean Paul Truchet propose que les questions reposent sur le principe suivant : Le CA mandate l'équipe qui propose un thème, nomme le problème en lien avec le thème et la question doit comporter des idées de solutions.

Comité d'intérêt local Gerland Guillotière

siège social : Maison Ravier 7 rue Ravier 69007 Lyon

contact@cil-gerland-quillotiere.fr -Association loi 1901 N° W0691058110

www.cil-gerland-quillotiere.fr

4 Présentation de la maquette finale de la « Gazette du 7ème arrondissement »

Gilles Joannard présente l'ensemble des pages de la gazette. Il rappelle les thèmes des articles et l'emplacement de ceux-ci dans l'espace. Il présente également les publicités qui vont être insérées dans chacune des pages.

Il rappelle que le CIL a obtenu 470 Euros des commerçants pour les encarts publicitaires.

Jacques Recorbet souhaite modifier son texte.

Daniel Barraud confirme que nous pouvons avoir 3000 exemplaires pour 427,20€ en passant par Rapide Flyer.

Ce devis est accepté à l'unanimité, ainsi que la maquette.

2000 exemplaires seront distribués sur les marchés, les 1000 restants déposés chez les commerçants.

Gilles Joannard nous informe que le CIL a accepté qu'un prospectus créé par les commerçants pour annoncer un jeu qui se déroulera tout le mois de décembre 2014, soit inséré à l'intérieur de notre gazette.

Daniel Barraud et Raymond Joumard s'engagent à finir la mise en page de la gazette pour le 24 novembre 2014.

Daniel Barraud confirme que nous aurons les 3000 exemplaires le 1^{er} décembre 2014.

Marc Pertosa propose un planning de distribution de la gazette sur les marchés :

- ⇒ Mercredi 3 décembre marché Jean Macé, de 9h30 à 12h.,
- ⇒ Jeudi 4 décembre marché Fourcade, de 16h30 à 19h.,
- ⇒ Vendredi 5 décembre marché Gerland, de 9h30 à 12h.,
- ⇒ Samedi 6 décembre marché Jean Macé, de 10h. à 12h.,
- ⇒ Dimanche 7 décembre marché Saint Louis, de 10h à 12h.

Le planning est adopté à l'unanimité.

En résumé Gilles Joannard remercie Raymond pour son travail de rédaction et de mise en page de notre gazette ;

5 Questions diverses

La liste des membres du CA sera mise à jour sur le site.

Gilles Joannard propose à Maxime Guérin de participer à la commission « la vie nocturne » à l'UCIL.

Gilles Joannard remercie les personnes présentes de leur participation au CA.

Il rappelle que le prochain CA se tiendra le 17 décembre 2014 et l'assemblée générale le 18 février 2015 dans la salle « Maison Ravier.

Marc Pertosa nous informe également qu'une animation, organisée par les commerçants et le comité des fêtes, aura lieu le 5 décembre 2014, place des pavillons, suivie de sa traditionnelle soupe au chou.

Gilles JOANNARD, Président

Comité d'intérêt local Gerland Guillotière
siège social : Maison Ravier 7 rue Ravier 69007 Lyon

contact@cil-gerland-quillotiere.fr - Association loi 1901 N° W0691058110
www.cil-gerland-quillotiere.fr